

RECTO VERSO

LA LETTRE
EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT
DU SYNDICAT RHÔNE VENTOUX
JANVIER 2022

RHÔNEVENTOUX
AGIR POUR NOS RESSOURCES

ÉDITO



Le nouveau contrat de Délégation de Service Public d'assainissement collectif, signé avec la société SUEZ, est entré en vigueur le 01/01/2022, pour une durée de 10 ans.

Il permet des avancées significatives tant sur le plan de la qualité de service que sur le prix pratiqué. Grâce aux nouveaux engagements du délégataire, les usagers bénéficieront d'un système d'assainissement durable et innovant avec la mise en place d'investissements à la hauteur des enjeux. La réactivité et la proximité ont été au cœur des préoccupations durant cette procédure pour améliorer la relation à l'utilisateur.

Des actions concrètes seront menées en faveur du développement durable pour répondre aux défis climatiques. Afin d'assurer un suivi précis et pertinent de ces engagements, le Syndicat s'est doté de moyens humains complémentaires et aura accès à l'ensemble des données d'exploitation en temps réel. L'objectif étant d'assurer le pilotage de ce contrat en toute transparence avec un contrôle renforcé, au bénéfice des usagers.

Jérôme BOULETIN,
Le Président



Partenaire historique du Syndicat Rhône-Ventoux, SUEZ a de nouveau été choisi pour assurer la délégation de service public (DSP) de l'assainissement collectif. Cette confiance renouvelée se traduit par des objectifs formalisés pour la période 2022-2032. Parmi eux, figure notamment une meilleure connaissance des installations qui garantit une meilleure gestion du réseau. Le syndicat disposera ainsi de toutes les informations nécessaires pour prévoir ses travaux, prioriser ses actions et donc optimiser ses investissements. A la clé : un coût du service toujours mieux maîtrisé sur le long terme.

La proximité avec les usagers et l'ancrage sur le territoire sont également des axes forts. Un numéro d'appel à destination exclusive des usagers des 31 communes adhérentes est mis en place depuis le 1er janvier 2022*. Par ailleurs, un fonds de solidarité est créé pour soutenir les familles en difficulté. Il sera abondé à hauteur de 25 000 euros par an. Sur le volet

À LA UNE

Un nouveau contrat de délégation de service public avec des objectifs ambitieux

pédagogique, le Syndicat ira encore plus loin : davantage d'actions seront menées pour sensibiliser les jeunes publics aux enjeux du service de l'assainissement.

Ce nouveau contrat, ce sont aussi des efforts significatifs en faveur de la transition écologique. Au programme : réduction du bilan carbone et économies d'énergie. Avec par exemple, la réutilisation d'eaux usées pour le domaine agricole ou encore la réduction de 25% des consommations électriques notamment via la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les stations d'épuration de Monteux et Carpentras. Enfin, les graisses et sables issus de la collecte et du traitement des eaux usées seront recyclés sur le territoire pour limiter les déplacements. Plus de 1600 tonnes de sables seront ainsi recyclées en matériaux de terrassement. Du concret au service de l'environnement !

* Numéro de téléphone : 0 977 408 464 du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h. Valable pour le service de l'assainissement et de l'eau potable.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1^{er} septembre 2021, la commune de Carpentras a transféré sa compétence Assainissement au Syndicat.

chiffres CLÉS

Désormais, le service de l'assainissement sur le périmètre Rhône-Ventoux, c'est



31
communes

110 000
habitants

48 000
abonnés

32
stations
d'épuration

4 375 000 m³
facturés

140
postes de
relevage

607 km
de réseaux de
collecte

infos TRAVAUX

PROCHAINEMENT, 3 NOUVELLES STATIONS D'ÉPURATION SUR LE TERRITOIRE

MALEMORT DU COMTAT

Construction d'une nouvelle station d'épuration, d'une capacité de 1900 équivalents habitants

Période des travaux :

mai 2021 - 1^{er} trimestre 2022

Montant : 1 778 600 € HT

MORMOIRON

Construction d'une nouvelle station d'épuration de type filtres plantés de roseaux d'une capacité de 2 150 équivalent habitants

Période des travaux :

octobre 2021 - juillet 2022

Montant : 2 280 000 € HT

STATION DU MONT SEREIN

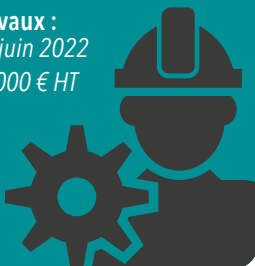
Construction d'une station d'épuration à culture fixée de type biodisques, d'une capacité de 200 équivalent habitants
Création d'un réseau de collecte gravitaire d'environ 400 ml et d'un poste de relevage.

Période des travaux :

mars 2021 - mi-juin 2022

Montant : 850 000 € HT

*Ces projets bénéficient
du soutien financier
de l'agence de l'eau
Rhône Méditerranée
Corse*



A COMPTER

DU 3 JANVIER 2022,

nouveaux horaires d'accueil
au Syndicat RHONE VENTOUX

Du lundi au vendredi :

08h30 - 12h30

13h30 - 16h30

ZOOM SUR

Deux communes expérimentent le service de télérelève

Jusqu'en février 2022, les 2300 compteurs d'eau des usagers de Gigondas et Malaucène sont remplacés et équipés d'un module de télérelève qui permettra d'expérimenter un service inédit à l'échelle du Syndicat Rhône-Ventoux.



Ces compteurs nouvelle génération

permettront un suivi des consommations d'eau en temps réel. Via le portail www.toutsurmoneau.fr, les usagers pourront paramétrer des alertes (par mail et SMS) déclenchées si des niveaux de consommation inhabituels, consécutifs par exemple à une fuite, sont détectés. De quoi réagir plus rapidement et efficacement pour réaliser des économies d'eau. Pour le syndicat, c'est aussi la possibilité de corréler ces données de consommation issues de la télérelève avec les informations de supervision dont il dispose à l'échelle du réseau.

Objectif : mettre en évidence rapidement des écarts entre les volumes distribués et les volumes consommés pour être plus réactifs dans la détection et la réparation des fuites. Une réactivité améliorée qui participe à la préservation de la ressource, priorité que se fixe le syndicat Rhône-Ventoux.

RETOUR SUR...

D'importants travaux de renouvellement des conduites d'eau potable

D'importants travaux de renouvellement des conduites d'eau potable sont réalisés sur les communes d'Althen les Paluds, Entraigues et Monteux depuis le mois de mai 2021 jusqu'en février 2022.



Ils s'inscrivent dans un programme ambitieux de renouvellement de la conduite structurante en diamètre 450 mm qui alimente les trois communes et constitue également un secours pour le reste du territoire syndical. Il s'agit de renouveler plus de 4,5 km de réseaux en diamètre 500 mm. Ces opérations permettront de sécuriser l'alimentation des usagers, de limiter les fuites dues à la vétusté de la canalisation et donc de préserver la ressource. Ils permettront également d'améliorer l'accessibilité du réseau d'eau potable en l'éloignant de la voie ferrée. Les dépenses pour la réalisation de ce chantier s'élèvent à environ 5,5 millions d'euros. Ce projet bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

